



Procès verbal
Assemblée générale 2017-2018 de
l'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
1^{re} Assemblée générale extraordinaire
Hiver 2018
14 mars
16h00
A8-334

1. **Ouverture de l'Assemblée générale**
Antoine Poirier-Godon: Dû au manque de quorum, on va procéder de façon informelle.
2. **Désignation du praesidium**
3. **Adoption des procès verbaux de l'Assemblée générale du 27 septembre 2017, du 31 octobre 2017, du 6 novembre 2017 et du 7 février 2018**
4. **Adoption de l'ordre du jour**
5. **Bonification des collections de la bibliothèque**

Sébastien Lebel-Grenier: Présentation avec la directrice de la bibliothèque de droit. C'est un projet important qui nous tient à coeur. On a une nouvelle bibliothèque très moderne qui est le résultat d'un projet qui s'est échelonné sur une dizaine d'années. Il a fallu amasser des fonds pour ça. 50 000\$ sont venus de l'AGED, une partie qui vient de la communauté facultaire (employés réguliers, environ 70 000\$) et une partie venant de donateurs externes. L'ancienne bibliothèque était inadaptée aux besoins. La nouvelle est un lieu convivial, adapté aux travaux d'équipe et reflète la qualité de la formation qui est donnée et reçue à la faculté. On voulait une bibliothèque qui mérite d'être «dans la cour des grands». Ce volet est complété. Maintenant, c'est comme notre laboratoire, mais les collections ne sont pas à la hauteur de ce qu'on souhaiterait.

Karine Couture: On se dit une grande faculté de droit. On a beaucoup d'étudiants. Par contre, notre budget n'est pas comparable aux autres grandes facultés pour l'acquisition de monographies. Le

budget n'a pas vraiment évolué. On comble seulement les besoins de base pour le moment. Les lacunes sont surtout au niveau des collections pour les domaines plus avancés.

Sébastien Lebel-Grenier: C'est la problématique qu'on veut régler avec le projet de bonification. Ce serait un effort collectif avec les employés et la communauté facultaire. On demande à l'association de s'engager sur le projet qui est essentiel au développement de la faculté. Vous vous demandez sûrement pourquoi on n'a pas assez d'argent? C'est surtout à cause des compressions budgétaires depuis 2012 au gouvernement. Le réinvestissement du gouvernement ne répond pas aux besoins. Le gouvernement a aussi commencé à parler d'une nouvelle formule de financement, mais elle n'a pas encore été dévoilée. Par contre, de ce qu'on sait à date, il ne semble pas y avoir d'amélioration significative ou qui réponde aux besoins dans cette nouvelle formule. On a tenté des représentations auprès du gouvernement un peu en vain. Les autres facultés, elles, continuent de développer leurs collections. On veut que nos étudiants soient dans la même cour que ceux des autres facultés. Relevons nos manches pour un effort aussi grand que pour la nouvelle biblio. On a des donateurs externes, des parents qui donnent, certaines entreprises... mais on a besoin d'environ 100 000\$ par année au total pour atteindre les objectifs. Les investisseurs externes sont peu intéressés à un projet d'une ampleur aussi grande pour l'instant. Il y a du financement actuel pour 'par exemple' les concours de plaidoirie, mais pas pour ce projet.

Karine Couture: Il faudrait un financement stable et prévisible, ce qui n'est pas le cas en ce moment. Pourquoi les collections sont importantes? C'est la base des cours, des recherches... Les cycles supérieurs ont un grand besoin de collections adéquates. On veut aussi pouvoir compétitionner avec les autres facultés quand il est question de «valeur du diplôme».

Sébastien Lebel-Grenier: Ça a un impact sur tout le monde à la faculté. On fait donc une proposition tant à l'AGED qu'à l'AGECSDUS. On propose un FIO de 15\$ ajouté à la facture de chaque étudiant à chaque trimestre. Les FINO institutionnels vont être réduits de 14\$ par session à notre demande. La facture serait donc à peu près équivalente. Ajout aussi d'un FINO de 15\$ que chaque étudiant peut choisir de payer ou pas. On pense que c'est une contribution raisonnable mais qui, collectivement, a un impact réel. Ça donnerait approximativement 70 000\$ par année pour la bibliothèque. Avec les autres donations, on arriverait à l'objectif. Un FIO doit être approuvé par l'association par la procédure de son choix. Le FINO est un choix individuel des étudiants.

Karine Couture: On prévoit de mesures d'information. Un comité serait formé par des étudiants et des membres de la bibliothèque concernant le choix d'achat. Bref, un comité d'orientation d'acquisition. Il y aurait deux étudiants du 1er cycle au lieu d'un seul comme en ce moment.

Sébastien Lebel-Grenier: Mesures de participation. On veut que les étudiants puissent participer.

Karine Couture: On fournira les rapports de ce qui a été acheté et toutes les infos nécessaires à chaque année.

Sébastien Lebel-Grenier: On enverrait une lettre annuelle à tous les étudiants et un rapport des sommes levées à chaque année avec l'impact de l'apport. Et on ajouterait des mesures de reconnaissances, comme le mur des donateurs où on ajouterait la mention des étudiants de l'AGED. On mettrait une étiquette dans les livres aussi («L'achat de ce livre a été possible grâce à la généreuse

contribution des étudiants de l'AGED» par exemple). C'est donc la proposition actuellement. On demande votre appui.

Marilou Bernard: Le retrait du 14\$ de FINO actuel, c'est un engagement pris pour combien de temps?

Sébastien Lebel-Grenier: Ça lie la direction actuelle, c'est donc permanent pour le mandat de direction actuel. Le recteur serait plus en mesure de répondre mais c'est notre compréhension actuelle.

Jean-Christophe Côté: C'est correct que les étudiants en droit contribuent, mais est-ce que les autres facultés avec des cheminement en droit pourraient participer aussi?

Sébastien Lebel-Grenier: Ce n'est pas une mauvaise idée, mais ça serait beaucoup de travail à faire. Il faudrait parler avec la doyenne de la FLESH par exemple, mais ils vont sûrement vouloir se concentrer sur leurs propres besoins.

Nicolas Delisle-Godin: En ce moment ce n'est pas une AG, alors on ne peut pas prendre de décision. Si on va en référendum, il n'y aura pas de discussions possibles. Voulez-vous avoir un oui ou non, ou plutôt des suggestions supplémentaires? Par exemple: un FIO temporaire en attendant d'autres revenus. Ou seulement des FINOs, comme deux de 15\$.

Sébastien Lebel-Grenier: On est ouverts aux propositions. Lors des rencontres avec l'AGED, le CE a été très prudent vu qu'il n'y avait pas de mandat encore. Des propositions ont déjà été faites et certains enjeux soulevés. Ce sont des recommandations pertinentes et appréciées. Par contre, ce qui est important pour nous, c'est atteindre l'objectif. Si le FIO est accepté, c'est un pas dans la bonne direction. D'autres facultés ont de nouveaux FIOs pour financer certains projets. C'est un projet qui est central à nos yeux. Pour ce qui est d'un FIO à caractère temporaire, oui, mais ça peut être un coup d'épée dans l'eau. On veut du long terme. Dans la mesure où, par chance, on réussit à avoir de l'argent du gouvernement, ça pourrait en effet être réadapté.

Simon-Alexandre Poitras: On est à l'aire de la technologie, beaucoup de choses sont disponibles par internet. On pourrait peut-être investir dans les moyens internet.

Karine Couture: Ça pourrait apparaître dans l'orientation d'acquisition. Le projet actuel n'exclut pas du tout l'électronique. En médecine, ils achètent beaucoup d'électronique. Ça a bien des avantages, mais il faut quand même payer pour.

Sébastien Lebel-Grenier: Il y a une hypothèse sur l'évolution de la collection physique. Dans quelques temps, elle ne croîtra plus beaucoup. Ça serait donc logique qu'on aille de plus en plus vers l'électronique.

Rosalie Audette-Bourdeau: Est-ce que le montant de 15\$ est fixe et déterminé?

Sébastien Lebel-Grenier: Les recommandations peuvent viser le montant. On est ouverts à tout ce qui est positif. Si on a au moins un des deux éléments proposés, c'est déjà un bon argument à l'externe. Vous êtes aptes à déterminer ce qui est le mieux pour vous.

Nicolas Delisle-Godin: Le FIO, sans qu'il soit temporaire, il pourrait au moins être ouvert à discussions. Est-ce que ce serait possible de prendre un engagement pour permettre de le rediscuter dans le futur?

Sébastien Lebel-Grenier: Dans 5 ans, je ne serai plus doyen, mais oui, s'il y a un changement de cap du gouvernement ça serait logique de rouvrir la discussion.

Philippe Beaulieu: Quel est le montant espéré auprès des étudiants?

Sébastien Lebel-Grenier: Pour l'ensemble des étudiants, donc y compris le 2e cycle, c'est 70 000\$ par année qu'on irait chercher. On essaie de convaincre les professeurs, mais certains font des dons ciblés déjà. On a un 30 000\$ par les professeurs qui est estimé avec le reste du personnel et les donateurs externes. Un point important que j'ai oublié: ça a déjà été discuté, mais cet engagement si concrétisé n'affecte pas la proportion du financement déjà accordé à la bibliothèque. C'est essentiel pour moi.

Justin Chenel: Premièrement, pour le financement des autres facultés, d'où vient leur argent?

Karine Couture: Pour les universités québécoises (à part McGill) on ne sait pas. Au Canada anglais, les frais de scolarité sont plus élevés et les écoles reçoivent plus d'argent de leurs gouvernements.

Sébastien Lebel-Grenier: À l'UdeM, il y a un FIO de 25\$ par session pour les bibliothèques pour l'ensemble des étudiants.

Justin Chenel: Si on s'engage à bonifier, est-ce qu'on peut s'attendre à une plus grande place faite à la recherche physique dans les cours de recherche?

Sébastien Lebel-Grenier: Tu as très raison, on a révisé les cours pour l'an prochain. On y a déjà pensé.

Justin Chenel: Lors d'une discussion avec Me Maxime St-Hilaire, j'ai compris que des livres auraient été jetés.

Karine Couture: Certaines publications gouvernementales plus anciennes ont été élaguées pour faire de la place au 2e étage, mais pas des livres de droit. Jeter des livres, ça se fait quand les livres sont vraiment désuets, ou trop brisés, mais non on n'a pas jeté de livres dernièrement.

Sébastien Lebel-Grenier: Les professeurs sont préoccupés par cela, mais l'élagage est bien fait et réfléchi. Il y a un espace réservé pour entreposer les livres non utilisés depuis 10 ans pour faire plus de place. Ils sont encore accessibles sur demande, mais ils sont remisés en attendant.

Nicolas Delisle-Godin: Pour le comité consultatif, est-ce que peut importe la décision de l'association, il y aurait quand même un étudiant de premier cycle de plus dessus?

Karine Couture: On proposait d'inviter quand il est question de nouvelles collections. On est ouverts à cela. Mais si on n'a pas plus d'argent, ça ne servira pas à grand chose de revoir les politiques d'acquisition.

Sébastien Lebel-Grenier: On est toujours ouverts. On fonctionne en fonction des besoins des étudiants. Je pense qu'on a une très bonne communication avec l'AGED. Si on a pas plus d'argent, il n'y a pas de nouvelle politique d'acquisition. Mais si d'autres enjeux sont soulevés, on va tenter de les adresser.

Karine Couture: Passez par Chloé (Responsable des affaires académiques) si vous avez des préoccupations.

Antoine Poirier-Godon: Ce serait intéressant de parler des acteurs externes qui sont déjà intéressés à participer.

Sébastien Lebel-Grenier: C'est un projet qui débute. On a parlé à beaucoup de monde. Certains professeurs se sont déjà engagés, mais on est encore au début de la campagne. Elle va continuer et se lancer plus en mai, juin. L'assemblée de professeurs considère que c'est un projet très important. Il y a les parents, quelques donateurs externes, Livres rares (organisme).

Fatima Atik: Les étudiants ont de la difficulté à savoir ce qu'il manque exactement. Il faudrait un aperçu des premières collections qui seraient obtenues.

Karine Couture: C'est difficile à dire à ce point. Mais on a certaines priorités, comme les publications d'Oxford.

Sébastien Lebel-Grenier: En ce moment, on répond aux besoins très utilitaires, comme les livres obligatoires pour les cours. Pour les publications de droit canadien, on a la base aussi, mais ce n'est pas très complet pour Common Law. Pour l'extérieur du Canada, il y a vraiment un manque, surtout pour le droit civil (français, belge) qui est important. On est très limités.

Karine Couture: On se procure environ une édition sur trois au lieu de chaque édition annuelle pour ce qui est du droit civil français et belge.

Nicolas Delisle-Godin: Une question qui a été posée dans le passé: il y a un FIO en génie et en gestion entre autres, et des collègues ont dit qu'ils avaient un droit de parole sur ce que la faculté fait avec les FIO et si ça ne convient pas, les étudiants peuvent simplement dire non. Après ça, les ressources électroniques sont référées par les étudiants. Comment on pourrait s'assurer que l'argent est utilisée selon les besoins des étudiants en priorité. C'est un choix important selon moi.

Karine Couture: C'est quelque chose qui peut être placé dans une politique d'acquisition. Les professeurs n'ont pas les mêmes besoins. Il y a une façon de choisir selon les disciplines pour adapter selon les besoins de tous, surtout des étudiants. Très faisable.

Sébastien Lebel-Grenier: Il y a des orientations comme ça qui peuvent être lancées. Mais il faudrait faire attention à ne pas être trop drastiques. Le comité permettrait d'exprimer les priorités de tous. Aux cycles supérieurs en ce moment, ils fonctionnent par prêts entre bibliothèques. Au lieu de faire ça, on ferait une acquisition sur le champ à chaque fois qu'un document est demandé. C'est insérable dans la politique. Les professeurs ne choisiraient pas nécessairement les orientations. Mais on peut aussi faire confiance aux bibliothécaires qui sont très compétents.

Marilou Bernard: Il y a la maison d'édition Springer dont l'université s'est désabonnée à cause des prix et d'une impossibilité de négocier. Je pense qu'il faudrait aussi s'assurer d'avoir un bon pouvoir de négociation. Pour dépenser intelligemment.

Karine Couture: Il y a des coupures, Springer a moins de périodiques intéressants pour le droit, alors ça a eu un moins gros impact.

Sébastien Lebel-Grenier: On ne vise pas beaucoup les périodiques, plus les monographies. Pour les périodiques, on fait affaire avec de plus gros fournisseurs. En droit canadien, les universités se mettent ensemble contre les maisons d'édition qui créent un monopole. On est tannés de ça. C'est frustrant parce que ce sont les professeurs qui font la rédaction des articles qui leur sont revendus à des prix de fous.

Philippe Beaulieu: Il ne faut pas sous-estimer la place du papier. Centrer sur l'électronique pourrait pénaliser certains étudiants qui priorisent le papier. On a l'impression que l'internet est beaucoup plus accessible, mais ce n'est pas toujours le cas.

Sébastien Lebel-Grenier: C'est vrai.

Nicolas Delisle-Godin: Je ne parlais pas d'une politique qui priorise à l'avance l'électronique, mais d'évoluer selon le cas et la demande. S'assurer que lorsqu'il y aura des choix à faire, les étudiants puissent prendre la décision.

Karine Couture: Oui, ça peut être prévu à tout moment.

Nicolas Delisle-Godin: Le jour où l'électronique prend le dessus, quand les étudiants vont dire «on veut l'électronique», on va aller vers l'électronique. Le dernier mot devrait aller aux étudiants.

Sébastien Lebel-Grenier: On est ouverts à ces suggestions. On veut juste s'assurer de ne pas prendre de mauvaises décisions et éviter les conséquences non-souhaitées. Les bibliothécaires sont les mieux formés pour évaluer ce qui est idéal. On reste ouvert aux propositions. Il faut juste être prudents dans la formulation des demandes et des suggestions.

Karine Couture: Bibliothécaires sont habituées d'évaluer les options.

Nicolas Delisle-Godin: Je ne dis pas non plus qu'il faudrait passer 100% à l'électronique, mais plutôt faire une évaluation de la préférence. Je ne peux pas parler pour la majorité des étudiants, mais plusieurs de mes proches ne se sentent pas interpellés par les besoins de la bibliothèque. Au moins on pourrait leur dire qu'ils ont le dernier mot sur l'orientation que prend la bibliothèque.

Sébastien Lebel-Grenier: On est très ouverts à ce genre de commentaire. On veut que les étudiants puissent travailler avec la bibliothèque. On peut aussi acheter plusieurs choses dans les deux formats. Ce n'est pas tous les étudiants qui vont aller fouiller dans les confins de la bibliothèque, mais c'est important qu'on ait les outils nécessaires au moment où on en a besoin.

***Départ du Doyen**

Nicolas Delisle-Godin: En ce moment, on n'a pas d'AG. On n'aura pas vraiment de moyen d'avoir une opinion globale. Point par rapport aux FINOs réduit au niveau de l'université, ce n'est pas vraiment à la demande du doyen, mais c'est un FINO qui venait à échéance de toute façon et il y en a un nouveau qui est discuté en ce moment qui naîtrait pour des bourses.

Justin Chenel: Le doyen a parlé des compressions budgétaires, mais on peut mettre ça en perspective. Si on demande aux particuliers de payer, ça ne change rien face au gouvernement qui se lave les mains quand il voit que les particuliers payent à leur place. J'aurais peur de perdre la combativité face au gouvernement.

???: Est-ce que ça veut dire qu'on devrait refuser son offre pour qu'il tente de retourner vers le gouvernement? L'objectif du doyen est louable et il semble très ouvert à notre avis et tient à avoir un suivi cohérent. Et il semble vouloir nous laisser beaucoup de place.

Isabelle Simard: L'AGED est officiellement contre la hausse des frais de scolarité et ça c'est directement une hausse. Ils semblent ne pas vouloir/pouvoir retourner auprès du gouvernement. Tout découle des coupures et de l'austérité et on en subit les conséquences. On doit prendre position par rapport à notre position face au gouvernement. C'est un questionnement plus politique qu'ils le laissent croire. Moi je ne sais pas quelle position je veux prendre, parce que je trouve la bibliothèque importante, mais c'est aussi une question de se plier ou pas devant le gouvernement

Antoine Poirier-Godon: Premièrement, la stratégie du doyen nous demande un investissement qui nous donne aussi un pouvoir décisionnel. Quand le gouvernement finance, on ne décide rien, mais on ne paye pas. C'est l'avantage du projet du doyen. Il y a des avantages des deux côtés. Je pense que c'est un immense avantage d'avoir un pouvoir décisionnel assez grand à la biblio. La mobilisation contre le gouvernement est un peu morte en ce moment. Le gouvernement ne fait que jouer avec les chiffres. Je suis personnellement très déçu qu'on n'ait pas quorum en ce moment.

Nicolas Delisle-Godin: Rappel que ce que Justin a dit a une grande valeur. Les établissements d'éducation sont totalement autonomes avec le budget que leur accorde le gouvernement. En ce moment on n'a pas de pouvoir décisionnel et ils veulent ajouter un poste consultatif uniquement. Cela dit, ils ne sont jamais obligés de nous écouter. On ne sait pas comment ça va aller avec les prochains étudiants et le prochain décanat. On ne peut pas reconvoquer une AG pour ça. Ça devrait se faire par référendum que seul le CA peut convoquer. On peut proposer des paramètres au CA qui seraient mis dans le référendum

On a l'option de Oui ou Non seulement. On pourrait aussi mettre plusieurs questions, plus sous forme de sondage. On peut proposer plusieurs options (ex: deux FINOs, Juste un FINO, etc.) . En ce moment, d'un côté le décanat va faire sa promotion pour le «clan du oui». Mais on n'a pas de «clan du non».

Philippe Beaulieu: Selon mon analyse personnelle de la société actuelle, il y a une tendance à arrêter d'investir dans l'éducation supérieure pour la population vieillissante. Je ne pense pas qu'il y ait un réinvestissement dans l'éducation dans les prochaines années.

Les employeurs accordent de l'importance à ce qui est écrit sur le diplôme et on veut que l'UdeS soit un bon nom et que nos diplômés soient valorisés. C'est une bonne idée de mettre des FIOs temporaires qui peuvent être révisés. Il faudrait amener la discussion aux étudiants qui semblent moins intéressés, il faudrait les rencontrer directement pour les informer. On pourrait aussi organiser

des genres d'événements pour intéresser les gens à la problématique (ex: 5@8 biblio!). Les collectes de fonds ponctuelles fonctionnent aussi habituellement.

Rosalie Audette-Bourdeau: À quel point la biblio est désuète pour qu'ils veuillent 70 000\$ de nos poches? Surtout que nos méthodes d'évaluation sont plus souvent des examens que des travaux de recherche. Je trouve que ça semble être beaucoup d'argent pour quelque chose qui ne semble pas aussi utile.

Catherine Bernard: Plusieurs problèmes. Il aurait peut-être fallu qu'ils nous présentent plus clairement la problématique actuelle pour qu'on voit mieux le problème. L'AGECSDUS se sent plus concerné que nous présentement, c'est sûr. C'est la décision des étudiants à savoir ce que les étudiants préfèrent quant aux frais proposés. Les étudiants ont des visions différentes de la facture. Il faut faire attention par contre de ne pas véhiculer de mauvaises informations aux étudiants qui ne sont pas présents en ce moment. Si vous avez des idées de moyens alternatifs (comme faire cotiser les autres fac), ne soyez pas gênés d'en parler.

Marilou Bernard: On pourrait instituer un frais aux étudiants hors faculté pour utiliser la bibliothèque. Moi je suis venue à Sherbrooke pour l'enseignement et le prestige et je veux pouvoir continuer à parler de ce prestige et donner envie aux gens d'y étudier. Je veux pouvoir vanter la bibliothèque autant son apparence que son contenu. C'est mon diplôme et je veux que sa valeur se maintienne.

Fatima Atik: J'ai fait d'autres études et la corrélation entre la bibliothèque et la réussite est présente. C'est super valorisant de pouvoir apporter à l'université des changements immédiats et concrets. 15\$ ne semble pas beaucoup, mais fait un gros changement par rapport aux autres universités. Ce n'est pas vraiment une décision politique, c'est vraiment plus près des étudiants et de l'éducation ici-même. Il faut qu'on soit le changement qu'on veut voir et agir.

Antoine Poirier-Godon: Le cahier de position sert à orienter les actions du CE. On (CE) tentait de faire comprendre à la direction qu'on ne peut pas prendre position et on ne peut rien faire avant un mandat. On a tenté de mobiliser les étudiants, sans offrir de position. Les étudiants ne doivent pas se sentir liés par le cahier de positions. L'AG peut donner n'importe quel mandat. Les gens en ce moment sont mous et inactifs. Ils se plaignent, mais ne font rien. C'est peut-être une bonne chose de faire un référendum parce qu'on mobilise ainsi tous les étudiants.

Jean-Christophe Côté : Oui on peut parler au monde, mais on va juste aller sauver le cul du monde en allant leur répéter tout ce qu'il a été dit aujourd'hui. Ce n'est pas proactif. Nicolas parlait d'un délai pour le FIO, c'est une bonne idée. 100 000\$ semble peut-être important maintenant, mais est-ce que dans l'avenir on va encore avoir besoin d'autant d'argent?

Isabelle Simard: C'est important d'acheter des livres à chaque année. Notre collection est désuète justement parce qu'on n'achète pas de livres à chaque année. Aller chercher des donation nous-même ne semble pas être notre job. C'est moins commun dans la culture francophone de donner à l'université. Moins tendance à donner. La méthode de demander de l'argent aux étudiants est que «Si on les prend jeunes, on a plus de chance de les garder».

Catherine Bernard: Il y a déjà des anciens étudiants qui donnent. J'ai été mandatée de récolter les noms des finissants de cette année pour pouvoir les contacter plus tard pour savoir s'ils seraient

intéressés à donner. Malheureusement, le sondage a été un flop. On n'a pas eu une réponse vraiment positive.

Isabelle Simard: C'est vrai que le manque de participation fait chier, surtout avec toute la publicité qu'on fait avant l'AG. Je ne vous impose pas le mandat de le faire, mais ça serait important d'aller informer les étudiants qui ne sont pas là. On va peut-être voir l'impact sur notre facture. On ne sait pas à quel point les gens vont vouloir se mobiliser malgré ça.

Nicolas Delisle-Godin: Le budget de la bibliothèque est déficitaire en ce moment et on n'est même pas au courant de ça. Je vois l'importance de bonifier, mais je ne pense pas que ça joue un si grand rôle dans la qualité de notre enseignement, parce que c'est la première fois qu'on en entend parler. Pour ce qui est de dire que ce n'est pas politique, je ne suis pas d'accord. Il y a deux ans, les étudiants en psycho se sont mobilisés pour la rémunération de leurs stages et ils l'ont eu. Les représentations auprès du gouvernement fonctionnent. En enseignement actuellement ils se mobilisent pour la rémunération de leur stage 4. C'est un début de mobilisation, mais il y a déjà des choses qui se disent. Les revendications politiques changent les choses et c'est important de le faire. Si on pallie nous-même à nos problèmes, le gouvernement ne verra pas le besoin de revoir leur politique. 15\$ paraît peu pour certains, mais c'est peut-être beaucoup pour d'autres. Pallier à nos problèmes semble une bonne idée, mais ça peut causer des problèmes pour certains. Ce n'est pas la meilleure solution en ce moment. On pourrait faire deux référendums, un sur le FIO et un sur le FINO. Permettre plusieurs options dans chacun d'eux. Ex: FIO: Oui, non, oui avec échéance, oui moins cher, etc. Ou FIO: Oui 15\$, oui 10\$, oui 5\$...

Pour le FINO: pour/contre, ajouter «pour deux FINOs de 15\$ si pas de FIO».

Pour les paramètres, avec chaque référendum il va y avoir beaucoup de questions. Il faut savoir ce qu'on fait avec le décanat. Si on le laisse faire sa publicité de son bord ou bien de la publicité neutre qui doit être approuvée par le comité référendaire. Le décanat a beaucoup plus de ressources que les étudiants et ça serait inégal de ne pas au moins superviser ce qui est transmis.

Est-ce qu'on donne une tribune aux gens pour qu'ils s'expriment. Si oui, elle doit être égale (temps, nombre de publications...). Il faudrait aussi demander au décanat de rester en dehors des discussions avec les étudiants.

Chloé Valiquette: Il ne faut pas non plus démoniser la culture socialiste de la société québécoise et le manque de philanthropie.

Philippe Beaulieu: J'ai un malaise avec le fait de donner tant d'options aux étudiants. Il y a un risque que le résultat n'en vaille pas la peine ou de mêler les étudiants.

Antoine Poirier-Godon: Ça serait un référendum plus consultatif que décisionnel.

Isabelle Simard: C'est important d'avoir plusieurs choix, ça donnerait une meilleure idée quand on va discuter avec le décanat. Vu qu'on ne peut pas avoir de mandat en AG, au moins on aurait ça pour nous guider. Le doyen a l'air de vouloir tout faire pour vendre son projet, **jusqu'à vendre son front.**

Nicolas Delisle-Godin: On ne sait pas non plus si ce que le doyen nous a dit est totalement vrai et pertinent. C'est surtout pour ça qu'on peut se permettre plus d'options.

Fatima Atik: Dans les universités qui ont des bonnes collections, il y a un lien entre les cours que les étudiants prennent et les documents qui sont achetés. On pourrait ajouter aux options la mention du pouvoir décisionnel et du lien entre les cours et les livres achetés.

Nicolas Delisle-Godin: Le genre de revendication par rapport au pouvoir décisionnel, peut-être pas nécessaire de le mettre dans les options, parce que ça va de soit que les gens préfèrent avoir un pouvoir de décision.

Rosalie Audette-Bourdeau: Est-ce que, par exemple, seulement 30 000\$ au lieu de 70 000\$ pourrait être suffisant pour pallier un peu au manque? On peut jouer aussi sur un montant raisonnable.

Philippe Beaulieu: Je ne sais pas si il y aurait un moyen de prendre position ou faire comprendre aux gens l'importance du projet ou encore faire réfléchir les gens sur l'ampleur du montant.

Nicolas Delisle-Godin: Le CE en ce moment peut seulement agir avec le mandat actuel, c'est à dire contre la hausse des frais de scolarité.

Marilou Bernard: On peut se servir d'un comparatif avec les autres universités pour illustrer la problématique aux autres étudiants.

Nicolas X: Moi je n'ai pas acheté certains livres obligatoires pour des cours et je les ai empruntés à la bibliothèque à la place. Je pense que payer 15\$ à la bibliothèque pour en économiser 200\$ en manuels qui seraient disponibles à la bibliothèque, ça vaut la peine.

Antoine Poirier-Godon: C'est vrai, j'avais pas pensé à ça et c'est vraiment un bon point.

Nicolas Delisle-Godin: Pourquoi on veut inclure tant de paramètres? Pour permettre à tous de s'exprimer également et véhiculer efficacement l'information.

6. Fermeture de l'Assemblée générale